

L'INVITÉ DE LA SEMAINE

PIERRE VAUFREY, PRÉSIDENT DE L'AGGLOMÉRATION URBAINE DU DOUBS (AUD)

Entre France et Suisse, les enjeux communs sont évidents tant les échanges sont nombreux et les destins des uns et des autres sont liés en zone frontalière. Depuis longtemps, les élus des deux pays travaillent ensemble comme du côté du Val de Morteau avec l'AUD. Une instance méconnue du grand public qui gère pourtant des dossiers stratégiques.

Peu de gens connaissent l'AUD. Pouvez-vous tout d'abord nous en dire plus à son sujet ?

L'agglomération urbaine du Doubs, AUD, est une collectivité territoriale qui regroupe les 8 communes de la communauté de communes du Val de Morteau ainsi que les villes suisses du Locle et de la Chaux-de-Fonds. Ce qui représente un bassin de vie de 68000 habitants pour un territoire où sont concentrés 37 000 emplois. L'AUD est un espace de concertation entre élus pour travailler sur des dossiers qui nous concernent de part et d'autre de la frontière.

Quinze élus français et quinze élus suisses siègent dans cette instance qui est dirigée par un président, en l'occurrence moi, pour les années 2021 et 2022, cachant que cette responsabilité reviendra ensuite à un élu suisse. Nous nous réunissons de quatre à six fois par an en bureau et deux fois en assemblée générale pour valider les travaux engagés.

Sujet majeur selon vous, la mobilité entre France et Suisse...

10000 frontaliers passent chaque jour la frontière dans notre secteur avec son lot de bouchons dus notamment au goulot

d'étranglement que constitue le passage du col des roches. C'est une question qui nous préoccupe depuis des années. L'AUD a donc été très engagée pour défendre la ligne des horlogers qui est en cours de rénovation dans le cadre du contrat de plan Etat-Région. Un chantier indispensable pour un montant de 55 millions d'euros qui va permettre de remettre cet équipement à niveau.

Sur cette question du train, nous demandons une augmentation du nombre de navettes pour répondre aux besoins des usagers. Donc plus de matériel, mais du matériel de bonne qualité et suffisamment confortable. C'est un dossier sur lequel nous travaillons avec l'agglomération du Grand Besançon pour convaincre la Région Bourgogne Franche-Comté compétente en la matière.

Pour la route, la Suisse a semble-t-il une longueur d'avance ?

Nous constatons en effet que les travaux de contournement du Locle ont débuté avec en perspective le percement du tunnel qui devrait être opérationnel en 2029/2030. Le détournement de la Chaux-de-Fonds est lui aussi initié. Il faut donc rapidement résoudre le problème du Col des Roches qui connecte le réseau français au réseau suisse. C'est

un véritable goulet qui engorge le Val de Morteau... il faut donc terminer la route des microtechniques qui ne l'a jamais été.

Le problème n'est pas anodin car cette situation risque de créer un phénomène d'évitement de notre secteur au profit du nord et du sud Franche-Comté. Concrètement, l'attractivité va être moindre donc les industriels de part et d'autre de la frontière iront s'installer sur d'autres villes et ce sont finalement des emplois qui seront perdus ici.

Et du côté des citoyens, qu'en est-il de la perception de cette communauté de destins ?

L'AUD permet d'avoir des échanges entre élus qui ont pris l'habitude de travailler ensemble et sont parfaitement conscients de cette nécessité du fait de nos intérêts communs. Ce n'est malheureusement pas encore le cas au niveau de la population pour qui la frontière existe encore bel et bien dans les mentalités de part et d'autre. Souvent, on a l'image des français qui ne vont en Suisse que pour le travail et des suisses qui ne viennent en France que pour faire les courses.

Malheureusement, la population a encore trop peu souvent conscience de la véritable entité que forme ce territoire

et des belles opportunités que nous offre cette situation.

Nous formons une communauté de vie dont les uns et les autres méconnaissent le voisin qui a pourtant de nombreux atouts dans les domaines de la culture, du sport, de la vie associative... Cette question de la citoyenneté transfrontalière est un beau défi que nous devons relever.

La récente arrivée du Parc Naturel du Doubs Horloger change-t-elle la donne ?

La labellisation du parc côté France est en effet une très bonne nouvelle. Avec le parc du Doubs côté suisse, il est une belle vitrine de tous les atouts de notre ruralité tandis que l'AUD se penche plus spécifiquement sur les questions liées à l'urbanité. Tout cela est parfaitement complémentaire et la perspective de créer à moyen terme un parc commun, franco-suisse, transfrontalier, est une belle idée que nous appelons de nos vœux. Il n'en existe qu'un aujourd'hui en France, dans les Alpes avec l'Italie. Ce serait un atout supplémentaire pour notre territoire. ■

Propos recueillis par David AUBRY



La population a encore trop peu souvent conscience de la véritable entité que forme ce territoire transfrontalier et des belles opportunités que nous offre cette situation.

DU 02 OCTOBRE AU 20 NOVEMBRE

ANNIVERSAIRE



1M² ACHETÉ = 1M² GRATUIT*

* sur articles signalés en magasin

Parquets - Sols stratifiés & PVC - Carrelages - Faiences - Lambris

création PARQUETS & CARRELAGES

ZA LES GRANDS PLANCHANTS
PONTARLIER

03 81 46 45 87 creation-parquets.fr